Synthèse

# Feuille de route de l'économie circulaire en Bretagne

## 2020-2023

Avec la participation de

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# ÉDITO

**Loïg Chesnais-Girard,**
*Président du Conseil régional de Bretagne*
*Prezidant Kuzul-rannvro Breizh*
*Perzident du Consail rejiona de Bertègn*

La Région s'est engagée dans le déploiement de l'économie circulaire avec un objectif «zéro déchet à horizon 2040», offrant à la Bretagne une opportunité d'agir avec les ressources disponibles localement, et d'innover dans la frugalité. Cette ambition doit générer de nouvelles filières et contribuer à reterritorialiser la production. C'est un changement majeur qui invite à mettre en place une économie plus vertueuse et durable.

La crise que nous traversons ne fait que confirmer la fragilité de notre système et l'urgence de préserver notre biodiversité et nos richesses naturelles. Face aux faiblesses aujourd'hui avérées d'une économie mondialisée, les orientations de la Feuille de route de l'économie circulaire que le Conseil régional a adoptée en juillet 2020, apportent un certain nombre de réponses et proposent de rompre avec le schéma linéaire production-consommation-déchets. Issue d'une démarche partenariale menée avec l'État et l'ADEME Bretagne, et d'une co-construction ayant associé 300 acteurs (publics, privés et associatifs), la FREC apporte des réponses aux besoins et des priorités exprimés par toutes et tous. Elle doit désormais constituer le cadre d'une action partagée que la Région, dans son rôle nouveau d'animation, impulsera pour les 4 ans à venir.

Entreprises, associations, collectivités, cette feuille de route est la vôtre. Elle doit guider les choix individuels et collectifs et permettre une vision de l'avenir. Nous souhaitons que chacune et chacun d'entre nous s'en saisisse pleinement, au bénéfice de notre territoire, de notre économie et de notre planète.

## PENNAD-STUR

Krog eo ar Rannvro da vroudañ an ekonomiezh-kelc'h gant ar pal « zero lastezenn a-benn 2040 », tro he deus Breizh neuze d'ober gant an danvezioù a gaver enni ha d'ijinañ doareoù nevez da espern anezho. Diwar ar youl-se e tle filierennoù nevez dont war wel ha sikouret e vo lakaat produiñ traoù e Breizh adarre. Ur cheñchamant bras eo hag a ray deomp diazezañ un doare ekonomiezh furoc'h ha padus.
Er mareoù diaes emaomp o vevañ eo splannoc'h c'hoazh ez eo bresk hor mod da vont en-dro hag eo poent bras gwareziñ liesseurted ar vuhez hag hon danvezioù naturel. Evit talañ ouzh gwanderioù anat an ekonomiezh bedelaet e vez degaset un toullad respontoù gant ar Sturfollenn votet gant ar C'huzul-rannvro e miz Gouere 2020, ha kinnig a reer ganti paouez gant ar boazioù eeun produiñ-beveziñ-lastez.
Savet eo ar SEK diwar ul labour kaset da benn asambles gant ar Stad hag AAEME Breizh, gant sikour 300 a obererien (koulz publik ha prevez, ha kevredigezhioù). Selaouet eo bet an holl hag e-giz-se eo deuet an ezhommoù war wel hag an traoù da ober kentañ-wellañ. Diwar vremañ ez ay d'ober framm un obererezh a-stroll hag a vo kaset war-raok gant ar Rannvro, gant he c'hefridi nevez evel luskerez, e-kerzh ar 4 bloaz a zeu.
Embregerezhioù, kevredigezhioù, strollegezhioù, deoc'h-c'hwi eo ar sturfollenn-mañ. Dleout a ray heñchañ dibaboù pep hini hag an dibaboù a-stroll hag ober d'an holl sellet war-zu an amzer-da-zont. Emichañs e c'hallo pep hini ac'hanoc'h ober ganti da vat evit mad hor rannvro, hon ekonomiezh hag hor planedenn.

## MÉTR-ARTICL

Em volupta sitis quodio iur? Untibeati repra sam elit aut qui dolecto denimol uptat.
Solupie nimus, officimus, si tetur?
Bis aliciet etur aut qui dendia nobis ex eum aut fugit et quatem nonserum essitio. Ibusda andellu ptaquae. Nimilli gendicabor sit omnimus dolupta vellam, si optas nis molestrum qui inventiasped quodioris doluptur? Ri autem sunt il is vel ilit, nat int.
Senesedit re, torum nobiscipsam, comnis dolupta spedit ipsunt.
Tatem que pos elendam quosaectem quis nus, sunt vel ini dolecte omnihil iusdam nes numquas earum sunt, sequamendi omnihit ibusci consedis moluptatur alictat dolum volorestisci deruptatur, tem apit auta prem quatium facipsapides experit aut offic tem ut dolupta temquisitis ipiendit aut que et quibeaq uiatque sime dolorro occus sit maios mollaut atempore pa aute velignisit es voluptur sandunt, si reruptatio. Boreraepeles mos autes quatat quaectur sunt am illandis cupta acit, ut fugitaqui aut aute vel ide non postiur?
Acesenda sinti am, omnitia spelesc iumquia eum haritini nem fugiae natetur, odic toresti nullaborro illestempor acepuda nis dit quaerro qui con re volores rat voluptissin nonsequo que int que officit iatiis eosae il molorem quiatiae pa audio. Ut ullatur assimet ut ea velenihil eum veles re ratet as aut abor audis quis aut velesed icipsuntio. Itas ium et ut el min nis quam quide eni cum, non rero to quae qui conserf erferiore non cus, quam ea quunt laccabo. Laborro tem re rem ab ilignat.

# POURQUOI UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

**Le modèle de développement linéaire actuel « Extraire, fabriquer, jeter » repose sur la consommation de matériaux et d'énergie peu chers et accessibles, mais il atteint aujourd'hui ses limites. Nous vivons sur nos économies, ou plutôt celles de notre planète, et la population mondiale ne cesse d'augmenter.**

Chaque année, le « jour du dépassement de la Terre», qui marque le jour où l'humanité a consommé l'intégralité des ressources que les écosystèmes peuvent produire en une année, a lieu de plus en plus tôt. Dans 50 ans, la majorité des ressources servant à fabriquer nos objets du quotidien seront épuisées. En bout de chaîne, les déchets s'amoncellent, et leur traitement coûte cher.

## *Quelques repères bretons*

**700 000**

tonnes de déchets enfouis
dont 40% en dehors de la Bretagne

**1,8**

millions de tonnes de déchets
d'activités économiques

**9,1**

millions de tonnes pour le BTP

Plan régional de prévention et de gestion des déchets 2020
Chiffres 2016

# *Penser « production » et « consommation » autrement*

Face à ce constat, l'économie circulaire propose une alternative, impliquant de nouveaux modes de conception, de production et de consommation, plus sobres et plus efficaces (écoconception, transformation des produits en fin de vie, écologie industrielle et territoriale, économie d'usage, etc.).

Inspirée des cycles naturels tels que celui de l'eau, cette nouvelle vision élimine la notion de déchet : les produits arrivés en fin de vie sont revalorisés pour réintégrer un nouveau cycle de production. Les matières premières sont ainsi réutilisées à l'infini.

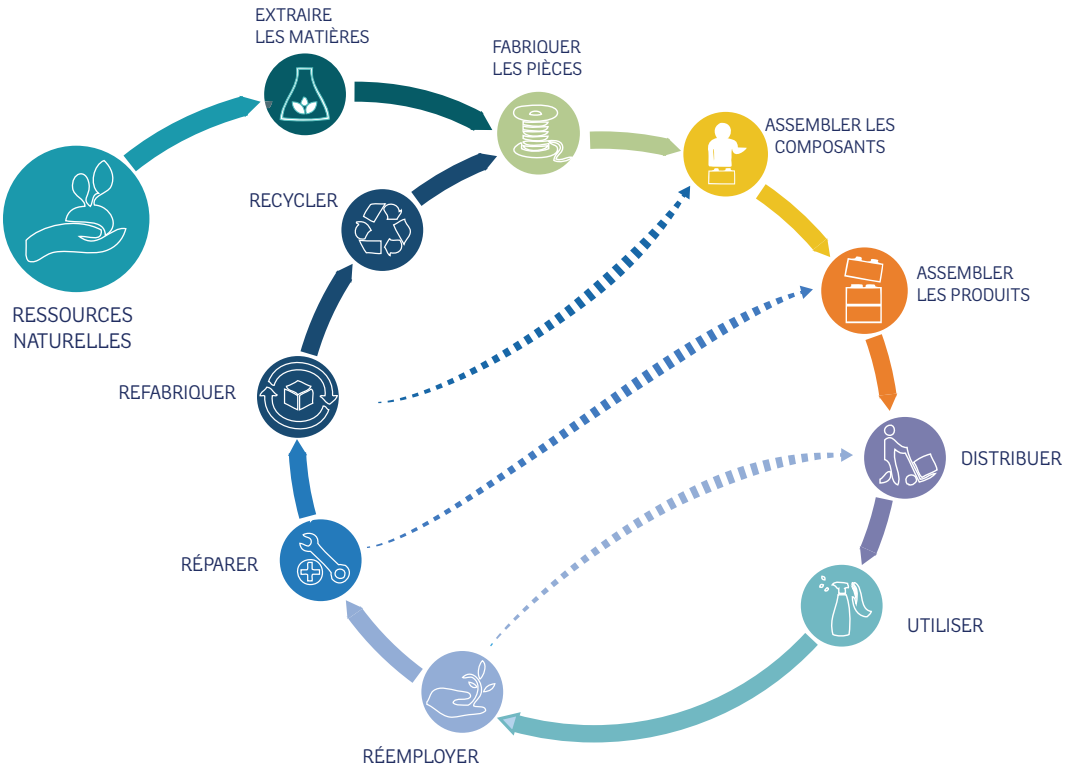


Illustration extraite de l'ouvrage "Activer l'économie circulaire", éditions Eyrolles © wiithaa

# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SE STRUCTURE EN BRETAGNE

**Alors que l'Union européenne s'est engagée pour généraliser le recyclage de tous les emballages plastiques d'ici 2030 et réduire la consommation de plastique à usage unique, la France s'est dotée en janvier 2020 d'un cadre législatif visant, entre autre, à promouvoir l'économie circulaire.**

En région, le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) répond aux exigences réglementaires européennes, nationales ou plus locales en la matière, et comprend un volet dédié au développement de ce nouveau modèle économique.

## *Une feuille de route pour guider l'action collective en Bretagne*

Catalyseur destiné à accompagner et accélérer la transition en Bretagne, **la Feuille de route bretonne pour une économie circulaire (FREC)** est un outil opérationnel à l'attention des acteurs économiques et des territoires.

Les projets portés à travers cette feuille de route répondent aux attentes et aux besoins des parties prenantes bretonnes. Ils viennent compléter les actions déjà engagées par le Plan régional de prévention et de gestion des déchets en matière d'allongement de la durée d'usage et de recyclage.

## *La FREC, c'est :*

**4**
**ambitions**

**9**
**défis**

**22**
**actions**

**4**
**années 2020 → 2023**

## 4 ambitions

**1**

Transformer les objectifs environnementaux en opportunités économiques
Business model, économie d'usage, nouvelles offres et services, etc

**2**

Transformer en profondeur le métabolisme territorial de la Bretagne

**3**

Prévenir et optimiser l'utilisation des ressources sur le territoire breton
Ressources primaires et secondaires

**4**

Mettre l'innovation au cœur de l'écosystème tout en impliquant et en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire

## 9 défis

1. Faire de la prospective sur le passage à l'économie circulaire en Bretagne
2. Mettre en place une dynamique d'animation sur le territoire
3. Communiquer et mettre en réseau les acteurs
4. Accompagner les entreprises dans la mise en place de leurs « projets circulaires »
5. Former les collectivités et les entreprises, des personnes en reconversion ou en recherche d'emploi.
6. Encourager l'économie circulaire auprès des acteurs du bâtiment
7. Encourager l'économie circulaire auprès des acteurs du tourisme
8. Développer les synergies inter-entreprises
9. Promouvoir l'innovation inspirée du vivant

# 22 actions

1. Réaliser une étude prospective sur les impacts de l'objectif «zéro déchet en 2040» sur l'emploi, la formation et l'organisation des filières en Bretagne.
2. Définir un dispositif pour proposer des synergies entre les entreprises et les autres acteurs des territoires.
3. Co-animer le réseau *Produit en Bretagne* sur l'économie circulaire.
4. Former les structures d'incubation de projets innovants à l'économie circulaire.
5. Concevoir une formation sur l'économie circulaire dans les achats publics.
6. Intégrer une séquence sur l'économie circulaire dans les formations liées aux enjeux de développement durable.
7. Communiquer auprès des réseaux d'acteurs (collectivités, entreprises et réseaux d'entreprises sur l'offre de formation existante sur l'économie circulaire.
8. Lancer un appel à idées et à projets commun (ADEME Bretagne, Région Bretagne et DREAL) à destination des acteurs économiques.
9. Faire une veille et communiquer auprès des acteurs (publics/privés/associatifs) sur l'ensemble des dispositifs mis en place en matière d'économie circulaire.
10. Faire évoluer les dispositifs régionaux d'accompagnement financier du Conseil Régional afin d'y intégrer les enjeux de l'économie circulaire.
11. Développer un programme de journées techniques sur l'économie circulaire appliquée aux métiers du bâtiment.
12. Faire un bilan des projets de bâtiments bretons engagés dans le «cradle to cradle»
13. Concevoir un plan d'actions du « tourisme circulaire » visant à accompagner l'ensemble des acteurs vers une démarche circulaire (destinations touristiques, EPCI, offices de tourisme, hébergeurs, restaurateurs, etc.)
14. Communiquer et ajuster les dispositifs techniques et financiers pour accompagner la mise en œuvre des projets d'économie circulaire par les professionnels du tourisme.
15. Construire et animer un groupe de travail régional dédié aux synergies inter-entreprises
16. Mener une étude qualitative sur les plateformes digitales utilisées pour faciliter les synergies inter-entreprises
17. Accompagner le développement de l'utilisation d'approches inspirées du vivant pour innover au service des transitions sociétales
18. Organiser des rendez-vous annuels d'ampleur régionale sur l'Economie circulaire.
19. Organiser des visites « terrain » afin de présenter des projets concrets d'économie circulaire sur les territoires
20. Proposer pour l'édition 2021 des Trophées du développement durable la thématique centrale de l'économie circulaire.
21. Concevoir et animer une plateforme collaborative de communication dédiée à l'économie circulaire en Bretagne.
22. Rendre visible et accessible l'économie circulaire auprès du consommateur.

Plus d'infos sur les actions de la FREC sur **bretagne.bzh/economie-circulaire**

# UNE ANIMATION PARTAGÉE

**L'animation de l'économie circulaire en Bretagne est une démarche partenariale portée par la Région, l'ADEME et la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL). Elle se structure au travers de rendez-vous régionaux et d'une stratégie de communication commune.**

L'ambition est de rassembler les acteurs (entreprises, collectivités, associations, réseaux et clubs d'entreprises) autour de mêmes valeurs et ambitions au sein d'un réseau. Celui-ci doit permettre de partager des informations et d'enrichir les connaissances grâce aux retours d'expériences locales, avec pour objectif de favoriser l'émergence de projets, partout sur le territoire.

Pour rythmer la vie de ce réseau, trois types d'événements sont prévus à travers la Bretagne :

## La Conférence des ressources

Elle réunit au moins une fois par an l'ensemble des acteurs impliqués. Elle a vocation à partager les actualités régionales, présenter un état d'avancement des projets en cours et préciser les priorités de l'année à venir (sur les sujets amont et aval de l'économie circulaire).

## Les Rencontres de l'économie circulaire

Evénements thématisés, ces rencontres sont organisées avec un ou plusieurs partenaires, dans l'objectif d'animer le réseau et de le faire monter en compétence sur un sujet donné (emballages circulaires, tourisme, lowtech...).

## Des rencontres territorialisées

Ces visites de terrain proposées aux acteurs de l'économie circulaire en Bretagne, doivent permettre de valoriser des projets exemplaires portés sur l'ensemble du territoire.

## *Paroles d'acteurs et actrices engagé·e·s*

« Par l'organisation de moyens visant à concrétiser et à soutenir des coopérations entre tous les acteurs (publics, privés, ESS,) la FREC va permettre aux entrepreneurs bretons de transformer les idées d'aujourd'hui en véritables projets économiques durables pour notre territoire demain. »

**Frédéric Lerebour** , directeur exécutif de Cafés Lobodis

« L'appel à idées et à projets est un format pertinent, notamment par son ouverture à différents modes de portage, et à différents stades d'avancement des projets. C'est un vrai plus pour aider au lancement à des projets circulaires, sociaux et solidaires qui peuvent reposer sur des coopérations multilatérales. »

**Virginie L'Haridon**, coordinatrice de Territoire économe en ressource du G4DEC

« La dimension forte donnée à la formation et à la sensibilisation est essentielle. Les focus sur des domaines très précis (bâtiment ou achats publics) doivent permettre d'engager des changements tangibles en Bretagne. »

**Amandine Bonneau**, chargée de mission « économie circulaire en économie social et solidaire » à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne

Plus d'info sur
l'économie circulaire en Bretagne
**bretagne.bzh/economie-circulaire**

**Contact**

**RÉGION BRETAGNE**
Direction du climat, de l'environnement, de l'eau et de la biodiversité

economie-circulaire@bretagne.bzh
02 22 93 98 57

Synthèse

# Sturfollenn an ekonomiezh-kelc'h e Breizh

## 2020-2023

Synthèse

# Parcha-gouverna de l'economiy rondayante en Bertègn

## 2020-2023

RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
**www.bretagne.bzh**

Octobre 2020 – Conception : Direction de la communication/Région Bretagne